Grandir à Rousset

ROUSSET
www.rousset-fr.com

Édito

GILDA DE MINGO,
1RE ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À LA JEUNESSE, L'ÉDUCATION
ET LA PETITE ENFANCE

Ce livret est conçu pour offrir aux parents qui le souhaitent l'information et les démarches auprès des différents services de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Petite Enfance.

J'ai voulu, avec l'équipe municipale, vous donner la vision de ce que vivent vos enfants que ce soit à la Crèche, au Centre Aéré, à l'école, au Point Jeunes, à la Médiathèque, vous donner l'envie, pour ceux qui ne côtoient pas ces services, de vous y intéresser, de vous y rendre. Quand les années s'écoulent, et que déjà les habitudes font place, on oublie vite les avantages que l'on a de vivre à Rousset. Il m'a semblé important de le rappeler, de garder en mémoire que rien n'est jamais acquis, que tout peut être remis en question. La ville a un rôle à jouer dans le développement de l'enfant pour son avenir en donnant à chacun la même chance d'évolution avec les moyens qui sont les siens : financement, partenariat avec le corps enseignant, les parents d'élèves, le personnel communal.

Je tiens à remercier toutes les personnes bénévoles qui nous aident dans notre mission et j'invite à nous rejoindre celles et ceux qui seraient intéressés. Je vous laisse tourner les pages et j'espère que ce livret éveillera votre curiosité. ■

Le maire Jean-Louis Canal et les élus membres du Groupe de travail éducation : Gilda de Mingo, Dominique Kaabouch, Janine Durand et Jean-Pierre Walter.

SOMMAIRE

- **Les affaires scolaires au cœur des priorités** ..... **Page 3**
- **Accueil périscolaire, garderies municipales, études surveillées,** ..... **Page 4**
- **Activités périscolaires (avant et après la cantine), soutien scolaire** ..... **Page 5**
- **Transports scolaires** ..... **Page 6**
- **Séjours de vacances** ..... **Page 7**
- **Cantine** ..... **Pages 8 et 9**
- **Crèches multi-accueils** ..... **Pages 10 et 11**
- **Centre de Loisirs** ..... **Pages 12 et 13**
- **Point Jeunes** ..... **Pages 14 et 15**
- **Médiathèque** ..... **Page 16**
- **Téléphones utiles** ..... **Page 16**

LE SAVIEZ-VOUS...
Marchons vers l'école, le Carnaval, le Noël des enfants, le Festival Jeunes sont aussi organisés par la municipalité.

Directeur de la publication : Jean-Louis Canal. Coordination : Service des affaires scolaires.
Conception et réalisation : Infotexte / L2 - Photo Une : Infotexte / Cyril Bussat - Juin 2011

LES AFFAIRES SCOLAIRES AU CŒUR DES PRIORITÉS

1er rang, de gauche à droite :
Marie-Christine Point, directrice de la crèche multi-accueil Trampoline ; Jocelyne Nicoletti et Sylvie Alex, secrétaires aux affaires scolaires.

2e rang, de gauche à droite :
Marie-Hélène Rizzo, diretrice de la crèche multi-accueil Tom Pouce ; Nicolas Bonthoux, coordinateur jeunesse.

3e rang, de gauche à droite :
Halima Allag, directrice du Centre Aéré ; Christiane Ventre, responsable du personnel de l'école maternelle.

4e rang, de gauche à droite :
Gilda de Mingo, 1re adjointe au maire, déléguée à la Jeunesse, l'Éducation et la Petite Enfance ; Sylvain Allouis, responsable de restauration.

Pour la scolarité et les loisirs de vos enfants, un seul interlocuteur : le service des affaires scolaires

Chaque année la commune participe aux achats de fournitures scolaires et de mobiliers pour l'école. Elle finance des ateliers (danse et arts plastiques) sur le temps scolaire, tandis que les sorties (musée, théâtre, classe transplantée) sont assurées par le car municipal. Côté sécurité, une vigilance particulière est apportée autour des établissements grâce aux Agents de Surveillance de la Voie Publique et à la Police Municipale.

Deux éducateurs sportifs, diplômés d'État et rémunérés par la ville, sont mis à la disposition des enseignants par la municipalité pour les accompagner sur le temps de l'éducation physique.

Une employée communale accueille les élèves à la bibliothèque-centre de documentation Croquelivres de l'école primaire. ■

L'accueil périscolaire

L'objectif est de faire du temps qui précède et suit la classe, un temps collectif à la fois éducatif, ludique et harmonieux.
Cet accueil a lieu de septembre à juin les lundis, mardis, jeudis et vendredis à la fois en maternelle et en primaire.
Le soir, il permet aux parents de récupérer leur enfant à tout moment.
C'est un service municipal habilité par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. ■

L'étude surveillée

Elle accueille les enfants de l'école élémentaire de 17h à 18h, après le goûter et un temps de détente. Les élèves, regroupés par niveau, font leurs devoirs au calme, bénéficiant de la présence des enseignants dont l'heure de travail est rémunérée par la Ville. ■

Les Garderies municipales

La commune propose ces garderies aux familles pour les enfants de l'école maternelle et primaire. Elles sont assurées par le personnel communal. ■

Horaires en maternelle :
8h-8h20, 16h30-18h30.
Horaires au primaire :
8h-8h20, 18h-18h30.

Avant et après la cantine

Ces ateliers proposent un moment de détente et de plaisir juste avant ou juste après le repas. À partir de midi, les enfants peuvent participer à des activités mises en place par la commune et animées par des intervenants qualifiés. Celles artistiques ou sportives (travaux manuels, scrapbooking, sports collectifs, ludothèque, club lecture…)

ont pour but de canaliser les énergies. Certaines sont d'accès libre, d'autres demandent une inscription auprès du directeur d'école. En début d'année scolaire, les parents sont informés des ateliers proposés, des jours et modalités de participation des enfants.
En maternelle, les ateliers sont proposés par la ludothèque aux moyens et aux grands une fois par semaine. Les petits, trop jeunes pour en profiter, vont à la sieste ! ■

Le soutien scolaire du CP à la 3e

La municipalité propose l'atelier de l'aide aux devoirs aux élèves scolarisés du CP à la 3e.
Les cours sont assurés bénévolement par des institutrices à la retraite, étudiants... Chacun s'occupe de trois enfants au maximum, répartis par niveau, pendant une heure. Les séances se déroulent dans les locaux associatifs, chemin de la Tuilière. La municipalité remercie les bénévoles de leur aide. ■
Renseignements pour les inscriptions : 04 42 29 00 10.

Les transports scolaires

Le transport scolaire des élèves de l'école maternelle, de l'école primaire et des lycéens est de la compétence de la Communauté du Pays d'Aix (CPA) et du Conseil Général.

Dans ce dispositif, le service des affaires scolaires est chargé des inscriptions et de la délivrance des titres de transport. L'obtention de cette carte s'effectue ainsi à partir du début du mois de juillet précédant la rentrée scolaire en mairie. Pour les établissements du département ou hors département non desservis par des transports en commun, les frais kilométriques sont remboursés soit par la CPA, soit par le Conseil Général. Une inscription préalable doit se faire en mairie. Quoi qu'il en soit, les inscriptions doivent être renouvelées chaque année. Gratuites pour tous les Roussetains, la commune prend en charge les frais de dossier et le coût des cartes de transport. La commune alloue une somme forfaitaire annuelle aux étudiants et apprentis qui n'utilisent pas un moyen de transport du Conseil Général ou de la CPA. ■

Pour le ramassage scolaire de Rousset, quatre employés municipaux sont présents à bord des deux bus pour veiller à ce que tout se passe bien pendant les trajets.

Des séjours pour les vacances...

Tous les ans, les Roussetains sont informés par une brochure distribuée par la municipalité. Un forum d'inscriptions avec la participation des différents organismes est ensuite fixé un samedi matin, courant mars pour les séjours d'été et courant novembre pour les séjours d'hiver. Là, tous les détails sont donnés aux parents intéressés.

Pour que tous les enfants aient accès à ces séjours tout comme pour les stages mis en place pendant les vacances scolaires par les associations AIL, FCR et le Syndicat intercommunal du Haut de l'Arc, une participation de la municipalité est envisageable. La ville propose aussi une aide pour couvrir le coût des classes de découvertes organisées par l'école primaire. À cet effet, les familles sont invitées à se rendre en mairie, au bureau des affaires scolaires, avec un justificatif de domicile récent et leur dernier avis d'imposition.

Ces documents seront utiles pour calculer le montant pris en charge par la commune (40, 55 ou 70 %). ■

Je préf

Accueillir les écoliers à la cantine, ce n'est pas simplement distribuer un certain nombre de repas.

En effet, le restaurant scolaire a aussi une vocation sociale et éducative.

À travers le temps du repas, la collectivité répond à trois préoccupations majeures :

- Accueillir les demi-pensionnaires dans de bonnes conditions avec confort et calme grâce à un personnel approprié.

- Nourrir sainement : la qualité des repas est au centre des préoccupations de la municipalité.

- Éduquer : le repas est pour les enfants un moment de découvertes, d'apprentissage et de convivialité.

Les repas servis à la cantine sont préparés à la cuisine centrale de Rousset par le personnel municipal.
Les menus sont livrés à la crèche Trampoline et à l'école maternelle en liaison chaude, élaborés par le responsable de restauration, le personnel de cuisine, conseillés par une diététicienne. Chaque parent peut les consulter dans les écoles où ils sont affichés, sur le site internet de la mairie (www.rousset-fr.com) ou encore grâce à la lettre hebdomadaire d'information animations@rousset-fr.com. L'accent est mis sur la qualité des matières premières qui composent les menus et les circuits courts sont privilégiés. Le pain et les légumes sont fournis par les commerces du village et la viande par une société d'Allauch. Des produits et ingrédients bio sont introduits dans la composition des menus. ■

Inscription

L'inscription est obligatoire pour la durée de l'année scolaire. Les enfants qui ont fréquenté la cantine l'année précédente doivent solliciter leur réinscription. Les familles d'au moins 3 enfants et celles qui ne paient pas d'impôt sur le revenu, peuvent demander une exonération auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

ère manger à la cantine...

Entre 380 et 400 repas par jour

Les deux restaurants scolaires (maternelle et primaire) accueillent chaque jour entre 380 et 400 élèves à l'heure du repas. Les élèves des deux écoles prennent leur repas séparément.
Les petits sont encadrés par les Atsem à la maternelle, les grands par des employés du service entretien qui, à 11h30, viennent renforcer le personnel de cuisine. Le personnel participe ensuite à l'entretien du réfectoire. ■

Les régimes

Aucun régime alimentaire ne peut être pris en compte, quels qu'en soient les motifs, en dehors de la signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Allergies, problèmes de santé

Les familles, dont les enfants souffrent d'allergies ou de problèmes de santé récurrents, sont invitées à contacter les directions des écoles et leur médecin afin d'élaborer en commun un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Les crèches multi-accueil

Réservées en priorité aux enfants de la commune, les crèches multi-accueils Tom Pouce et Trampoline fonctionnent du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15. Elles sont fermées deux semaines à Noël et tout le mois d'août. Dans un contexte sécurisant, une équipe de professionnels pluridisciplinaires de la Petite Enfance propose à l'enfant de s'ouvrir à un nouvel environnement, de s'habituer à la vie en collectivité. La restauration est assurée par la cuisine centrale et les menus élaborés par les directrices et le responsable de la cantine, dans le respect des normes diététiques des jeunes enfants.

Les demandes d'inscription se font par lettre à la mairie, accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut préciser la date de naissance de l'enfant ou la date d'accouchement prévue, la date de rentrée souhaitée, le nombre de jours de garde, les coordonnées. ■

Ma première halte, c'est Tom Pouce

Le multi-accueil Tom Pouce bénéficie d'un agrément de 25 places.
L'équipe est composée d'une directrice, d'une adjointe également infirmière, d'une éducatrice de jeunes enfants, de quatre auxiliaires de puériculture, de quatre animatrices et d'une cuisinière. Une psychologue intervient régulièrement sur la structure.

Deux sections

Les Babylous et les Loulous composent les deux sections. Chacune est aménagée en fonction des besoins des tranches d'âge avec un espace adapté et différents jeux et jouets. L'équipe veille à ce que chaque enfant bénéficie d'un accueil personnalisé, chaleureux et rassurant. Elle fait preuve d'écoute et de disponibilité pour aider chacun à s'exprimer, se développer et s'épanouir dans son groupe. Elle instaure un climat de confiance et de dialogue avec les parents et veille, avec eux, à établir une cohésion éducative. ■

Chemin de Saint-Marc
tél. 04 42 53 38 63

ls pour les 3 mois / 3 ans

Les tarifs, calculés en mairie auprès du service Petite Enfance, correspondent à un barême de la Caisse d'Allocations Familiales, en fonction des revenus et de la composition familiale. Différentes formules sont proposées : de la demi-journée à la journée sur la base de forfaits.

Le projet d'établissement comprend un volet social, définissant le choix du fonctionnement ; un volet éducatif sur les valeurs et objectifs ; un volet pédagogique qui expose les moyens et l'organisation du quotidien. ■

La période d'adaptation permet aux parents et à l'enfant de faire connaissance avec le personnel, de prendre contact avec les lieux et les autres enfants.

Les salles de change sont séparées du reste des espaces pour plus d'intimité pendant la toilette.

Espaces extérieurs : les crèches disposent chacune de terrasses et de jardins aménagés pour les activités au grand air. ■

Dès 10 mois, je crèche à Trampoline

Au multi-accueil Trampoline, quelque 70 enfants sont répartis en trois sections : les coccinelles, les papillons et les "grands". Leur accueil est organisé en fonction du rythme et du développement de chacun.

L'équipe des professionnels est composée d'une directrice, d'une infirmière, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animateurs. Une psychologue intervient aussi dans l'établissement. Les salles sont divisées en espaces avec, pour chaque section, un lieu permanent dédié à la motricité, un autre au cocooning, et un troisième pour les enfants qui ne marchent pas.

Les salles de repos sont aménagées avec des petits lits et séparées de l'espace de vie. L'adulte reste présent dans la salle, accompagne l'endormissement de l'enfant tandis qu'un autre s'occupe des réveils et des levers échelonnés. Une autre salle est utilisée pour les repas et les goûters. ■

Quartier Corail
montée Tartanne
tél. 04 42 53 27 55

3 - 10 ans : tout le monde

Le service jeunesse regroupe le Point Jeunes (lire page 14) et le Centre Aéré. Ce dernier accueille les enfants âgés de 3 à 10 ans.

S'inscrire

Les familles doivent compléter un dossier au Point Jeunes. Il faut prévoir à l'avance l'inscription mensuelle des enfants. Pour les vacances, les inscriptions ont lieu trois semaines avant le début des activités. Les tarifs sont calculés selon le quotient de la Caisse d'Allocations Familiales. Les enfants extérieurs à Rousset sont accueillis selon les disponibilités. Les objectifs du centre, son fonctionnement, sont énoncés dans un projet pédagogique mis à disposition des parents.

Accueil matin et soir

L'accueil du matin se déroule de 8h à 9h avant les activités et le soir, de 17h à 18h. Ce sont des moments privilégiés de discussion et d'échange entre l'équipe d'animateurs et les parents venus déposer ou chercher leur(s) enfant(s). ■

Les repas

Ils sont préparés et pris à la cantine scolaire, élaborés par le cuisinier et son équipe. Un soin particulier est apporté à la variété et à l'équilibre des menus. ■

s'aère au Centre de Loisirs

Les mercredis les vacances

Le Centre de Loisirs est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires sauf à Noël et les deux dernières semaines d'août.
Les enfants doivent obligatoirement être inscrits pour la journée (8h à 18h).
L'accueil et les activités sur place se déroulent à la maternelle ou à l'école élémentaire. ■

Chemin de la Tuilière
tél. 04 42 99 20 60

Des ateliers, des visites, des sorties

Le Centre propose des loisirs et des découvertes qui favorisent, en fonction de l'activité, la vie de groupe et l'acquisition, de plus en plus affirmée, de l'autonomie.
L'équipe, dirigée par une directrice, est composée de personnes qualifiées dans l'encadrement et l'animation.
Des ateliers, des visites à la médiathèque, à la ludothèque, des activités sportives sont organisées.
Des sorties sont également proposées, prévues à l'avance et indiquées dans le programme distribué aux familles.

Le Point Jeune

Le service jeunesse propose les activités du Point Jeunes aux adolescents de 11 ans et plus.

Responsabilité et respect

L'objectif est d'impliquer les adolescents dans une démarche de responsabilité, d'autonomie et de respect dans toutes leurs attitudes.
Pour l'atteindre, l'équipe d'animation dirigée par un coordinateur jeunesse, dispose d'une salle d'activités située à proximité du skatepark.

Dans la pièce principale du Point Jeunes, les ados trouvent un babyfoot, une table de ping-pong, une console de jeux vidéo pour venir se détendre après les cours de 17h à 19h les lundis, mardis, jeudis et les mercredis toute la journée.
Ils peuvent profiter d'activités durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 19h et les week-end durant les périodes scolaires.
Les jeunes peuvent participer à des activités manuelles, sportives ou culturelles, à des sorties en minibus pour se rendre au bowling, paint-ball, karting, aller au cinéma, à la patinoire ou à la piscine… Des stages sont aussi mis en place en partenariat avec les associations locales (cinéma avec les Films du Delta), les services municipaux (bande dessinée à la médiathèque) ou avec des intervenants qualifiés (skateboard).
L'équipe est aussi porteuse d'événements forts avec le Festival Jeunes, la Semaine des Restos du cœur, et celle du Carnaval avec la réalisation d'un char, du Caramentran et de costumes.
Les responsables sont à l'écoute des demandes des plus grands dans le but de les conseiller afin qu'ils deviennent acteurs de leurs loisirs.
Enfin, l'équipe informe et accompagne les plus âgés (jusqu'à 17 ans) dans leurs démarches de formation, de recherche d'emploi, de rédaction de CV, de lettre de motivation, permis de conduire. Ces démarches peuvent être faites en collaboration avec le Service Emploi. Enfin, le Point Jeunes peut également accompagner les ados dans l'organisation de leurs vacances. ■

De nombreuses activités sur place et des sorties

s à partir de 11 ans

Chemin de la Tuilière
tél. 04 42 99 20 60

CUISINE

SPÉLÉOLOGIE

Service des Affaires Scolaires
en Mairie, place Paul Borde,
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30.
Tél : 04 42 29 00 10

Téléphones utiles

Crèche Tom Pouce : Tél. 04 42 53 38 63
Crèche Trampoline : Tél. 04 42 53 27 55
Centre Aéré (merc. et vac. scol.) : Tél. 04 42 29 02 19
Point Jeunes : Tél. 04 42 99 20 60
Médiathèque : Tél. 04 42 29 82 50
Centre Communal d'Action Sociale : Tél. 04 42 53 83 70

Les bon plans de la Médiathèque

Espace de lecture, d'étude et de découverte, la Médiathèque est au centre d'une dynamique éducative, sociale et culturelle ouverte à tous quel que soit son âge. Son accès est gratuit.

Des enfants...

Des accueils réguliers permettent de familiariser les enfants des crèches et du Groupe Scolaire Albert-Jouly avec le lieu et de faire le lien avec les connaissances acquises en classe à travers un conte ou autre intervention.

Ainsi, à Rousset, c'est très tôt que les enfants se rendent à la Médiathèque. Elle organise en effet spécialement pour eux des animations à la découverte de la littérature jeunesse, des rencontres avec des écrivains, des rendez-vous "heure du conte", des jeux-lecture.

...aux adolescents

Devenus collégiens ou lycéens, les jeunes y trouveront des informations dans tous les domaines en utilisant les ressources de la bibliothèque jusqu'aux nouvelles technologies comme Internet. Ils ont en effet accès à tous les outils nécessaires pour élaborer des réponses structurées à toutes les questions posées par leurs enseignants. Bien sûr, la médiathèque accueille aussi celles et ceux qui viennent, à titre personnel, satisfaire leur curiosité. ■

ACTIONS CULTURELLES

Des manifestations culturelles sont ouvertes à tous :

- Projection de films d'animation ou documentaires, débats.
- Expositions avec parcours ludique, pédagogique et visite guidée.
- Éveil musical, ateliers d'arts plastiques avec initiation.
- Découverte du patrimoine local.
- Ateliers multimédia.

Pour connaître le calendrier de la Médiathèque, restez à l'écoute des informations municipales...

animations@rousset-fr.com

Place Pierre Long
tél. 04 42 29 82 50